



PARC NATUREL MARIN DU BASSIN D'ARCACHON

Conseil de gestion
du 1^{er} avril 2016

Délibération PNMA_2016_19

Election du vice-président du Conseil de gestion du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon au titre de la catégorie des organisations professionnelles

- Vu** le code de l'environnement, notamment ses articles L. 334-3 à L. 334-5, R. 334-15, R. 334-33 et R. 334-36,
- Vu** le décret n°2014-588 du 5 juin 2014 portant création du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon,
- Vu** l'arrêté interpréfectoral n°2016-026 du 31 mars 2016 portant nomination au Conseil de gestion du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon,
- Vu** la délibération PNMA_2015_02 arrêtant le règlement intérieur du Conseil de gestion du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon,

Considérant que le quorum est atteint et que le Conseil de gestion peut valablement délibérer,

- Vu** le procès-verbal de dépouillement en date du 1er avril 2016, relatif à l'élection du vice-président du Conseil de gestion au titre de la catégorie des organisations professionnelles,

Le Conseil de gestion adopte les décisions suivantes :

Article 1 :

Monsieur Thierry LAFON est élu vice-président du Conseil de gestion du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon au titre de la catégorie des organisations professionnelles.

Article 2 :

Le directeur de l'Agence des aires marines protégées est chargé de l'application de la présente délibération qui fera l'objet des mesures de publicité prévues par l'article R. 334-15 du code de l'environnement et notamment de la publication au recueil des actes administratifs de l'Agence.

Le Président du Conseil de gestion

François DELUGA

Visa des Commissaires du gouvernement

Représentant le Préfet de la Gironde
Sous-préfète
de l'arrondissement d'Arcachon

Représentant le Préfet maritime d'Atlantique
Directeur adjoint délégué à la mer et au littoral
DDTM de la Gironde

Dominique CHRISTIAN

Ronan LE SAOUT

Conseil de gestion du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon

Séance du 1^{er} avril 2016
Procès-verbal de dépouillement

Élection du vice-président de la catégorie 2 (organisations professionnelles)

Quorum : 28 membres

Nombre de membres présents, représentés ou ayant donné procuration : 45

Présidents du vote :

Président du Conseil de gestion

Assesseurs :

Dominique CHRISTIAN, sous-préfète d'Arcachon

Ronan LE SAOUT, directeur adjoint délégué à la mer et au littoral, DDTM33

Scrutateurs :

Kevin LELEU

Secrétaire :

Directrice déléguée du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon

Calcul de la majorité absolue :

Vote effectué à : main levée bulletin secret

Résultat du vote :

1^{er} tour :

Abstentions : 0

Bulletins nuls ou blancs (si vote à bulletin secret) : 1

Nombre de suffrage exprimés : 44

CANDIDATS	Voix POUR
Thierry LAFON	44

Thierry LAFON est élu au 1^{er} tour vice-président de la catégorie des organisations professionnelles.

Le secrétaire du bureau de vote



Melina ROTH
Directrice-déléguée du PNMBA